

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

ROCH HACHANA

La célébration de *Roch Hachana* coïncide spécifiquement avec l'anniversaire de la création de l'homme, marquant ainsi l'accomplissement suprême de l'univers. Cette date clé symbolise le moment où l'univers a atteint sa plénitude, l'homme étant la créature supérieure capable d'élever toutes les autres ressources naturelles vers la sainteté. En orientant le monde vers le bien, l'homme permet à toute la Création d'entrer en harmonie parfaite avec la volonté divine du Créateur. Contrairement aux autres espèces formées en grand nombre d'emblée, l'homme a été créé seul et unique en la personne d'Adam. Cette singularité originelle démontre qu'un seul individu possède la force d'amener l'ensemble de la Création à son accomplissement total. De plus, la création d'Adam comme individu unique enseigne que chaque personne équivaut au monde entier, comme l'enseigne la *Michna* (Sanhédrin 4, 5): «Adam a été créé unique, pour t'enseigner que celui qui fait périr une seule âme en Israël, l'Écriture lui en tient compte comme s'il avait fait périr un univers entier, et celui qui a sauvé une seule âme en Israël». Ainsi, le premier jour de *Roch Hachana*, Adam a immédiatement rassembler toutes les créatures de l'univers et leur a fait reconnaître la souveraineté de D-ieu, comme le témoigne le roi David (Téhilim 95, 6): «Venez! Agenouillons-nous et prosternons-nous devant D-ieu notre Créateur». Cet appel à la reconnaissance divine s'est traduit par la prosternation, expression ultime de l'abnégation unissant la créature au Créateur. *Roch Hachana* rappelle avec insistance cette obligation fondamentale à chaque Juif, d'élever spirituellement lui-même et son entourage, indépendamment du temps ou du lieu, en réfutant d'emblée toute excuse fataliste ou défaitiste. Les objections liées à l'impossibilité de changer le monde, au manque d'instruction ou à la petitesse humaine seront ainsi balayées. La fête de *Roch*

Hachana dispense précisément les forces spirituelles indispensables pour accomplir ce devoir de transformation et d'élévation. Chaque année, en ce jour mémorable, la Création entière est rajeunie et dotée d'une énergie nouvelle comparable au premier jour. Cette renaissance spirituelle est activement stimulée par la prière récitée à chaque Office de *Roch Hachana*, demandant l'établissement du règne de D-ieu. Prier pour la souveraineté totale de D-ieu prouve que l'objectif d'identifier la Création à son Créateur est à la portée de tous. Si le scepticisme a parfois régné sur la capacité d'un seul individu à transformer le monde, l'époque moderne en apporte la preuve tragique. L'histoire contemporaine démontre en effet qu'un seul être humain a le pouvoir de mener le monde au bord de l'anéantissement total. Si l'anéantissement a été évité, c'est grâce à la volonté souveraine du Créateur de préserver la fermeté et l'existence de la terre. Puisque l'homme dispose d'une telle influence destructrice lorsqu'il vise le mal, sa puissance est démultipliée au service du bien. Cette supériorité du bien s'explique par le fait que la Création est intrinsèquement bonne et naturellement orientée vers le bien. Puisse *Hachem* accorder à chacun, homme ou femme, de prendre à *Roch Hachana* la ferme résolution de donner à la signification de ce jour son expression la plus entière: La soumission à Son règne. Puisse-t-Il faire en sorte que ces résolutions soient appliquées dans la vie de tous les jours, tout au long de l'année qui vient. Nous nous efforcerons alors de les traduire concrètement dans la vie quotidienne à travers l'accomplissement assidu des *Mitsvot* et particulièrement l'injonction «Connais-Le dans tous tes chemins» (Proverbes 3, 6). Ainsi, nous achèverons la construction de «Sa Demeure ici-bas» qui sera révélée prochainement lors de la Délivrance finale. Amen.

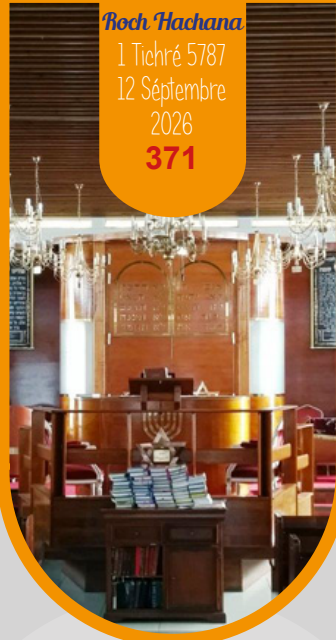
Collel

Pourquoi le Chofar trouble-t-il le Satan le jour de Roch Hachana?

לעילוי נשמות

à Josiane Esther Soria Bat Sim'ha à Sarah Bat Nouna à Yaacov Ben Lisa à Léonie Dabia Bat Julie Débora

Roch Hachana
1 Tichré 5787
12 Septembre
2026
371



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 19h54

Motsaé Chabbat: 20h58

- 1) Sonner du *Chofar* est la seule *Mitsva* de la Thora de *Roch Hachana*. Nous avons l'habitude d'écouter celui qui va sonner du *Chofar* (qui est appelé *Tokéa*) dire les *Berakhot* du *Chofar* avec l'intention de s'en acquitter, debout (certains comme les tunisiens ont le *Minhag* de rester assis). Ensuite en s'assiera pour écouter les sonneries, c'est le *Minhag* initial mais certains ont la coutume de rester debout, puis on se tiendra debout pour écouter les sonneries pendant *Moussaf*. Il ne faut pas s'interrompre entre les bénédictions et les sonneries. Donc on fera attention de ne pas parler jusqu'à la fin de la répétition de *Moussaf*. Il est évidemment interdit de parler pendant que l'on sonne du *Chofar*. On essaiera de ne pas tousser ni de se mousser pour ne pas troubler l'assemblée. Il ne faut pas manger un véritable repas avant d'avoir entendu le *shofar*, mais on pourra prendre un café ou un thé avant la *Téfila*. Les femmes sont dispensées de la *Mitsva* d'écouter le *Chofar* car c'est un commandement positif lié au temps.
- 2) Si une femme, qui n'a pas pu aller écouter le *Chofar*, pourra faire venir un *Tokéa* afin d'écouter le *Chofar* à la maison. En revanche, elle ne récitera pas la *Berakha* (car c'est un Commandement positif lié au temps dont elle n'est pas soumise). En revanche, les femmes *Achkenazes* peuvent et ont l'habitude de réciter la *Berakha* sur les *Mitsvot* positives liées au temps (selon l'opinion de *Rabenou Tam*).
- 3) Il est bon de se lever tôt et de se préparer convenablement pour la prière. On essaiera de ne pas dormir le jour de *Roch Hachana*. Si on se sent fatigué, et qu'on est obligé de dormir, on peut le faire après la moitié du jour (*'Hatsot Hayom*). En revanche, quelqu'un qui reste sans rien faire est considéré comme s'il dormait! On ne perdra pas cette sainte et redoutable journée en conversations futiles, on s'efforcera de retourner à la synagogue pour étudier; chacun selon ses capacités.. Le jour de *Roch Hachana* il ne faut pas rester à jeun jusqu'après *'Hatsot Hayom*. C'est pourquoi on pourra boire un peu d'eau, de thé ou de café avant la *Téfila*. Malgré la rigueur du jour, on mange, on boit et on se réjouit à *Roch Hachana*. Il ne faut pas non plus manger exagérément jusqu'à satiété afin de garder à l'esprit l'importance de cette journée.

(D'après *Yalkout Yossef Moadim*)

Avant les sonneries du Chofar du jour de Roch Hachana, le Rabbi Yossel Stroutsine, fils du 'Hozé (Visionnaire) de Lublin, s'adressa aux fidèles en ces termes: «Permettez-moi de vous raconter une anecdote: Il était une fois un grand érudit en Thora qui était fort riche, grâce au commerce du vin. Un jour, il reçut la visite du rabbin de la ville. Il en fut très touché et voulut lui faire marque des plus grands honneurs. Il donna l'ordre à son domestique de descendre dans la cave à vins chercher l'un de ses meilleurs vins. Le domestique y descendit mais ne réapparut point. Notre hôte, fort étonné, s'excusa auprès du rabbin de devoir l'abandonner quelques instants puis alla à son tour dans la cave à vins voir ce qui s'était passé. Il y trouva tous les tonneaux débouchés et le vin qui en coulait à flots: Cette affaire allait lui coûter certainement très cher! Il se mit à chercher son domestique et le trouva gisant à terre, saoul, près du poêle: En voyant son maître, le domestique lui lança: "Au fait, je demande à être augmenté!" Ne sommes-nous pas nous aussi parfois un peu comme cet arrogant domestique? Tout au long de l'année, nous détériorons, par nos fautes, le monde que D-ieu a créé et à Roch Hachana, nous avons le culot de réclamer au Grand Patron notre salaire annuel: Notre inscription dans le Livre de la Vie. Peut-être serait-il préférable d'améliorer nos voies et de réviser notre comportement pour pouvoir oser redemander à notre Maître une nouvelle "augmentation" pour l'année à venir.»

Réponses

Rabbi Its'hak dit: «Pourquoi sonne-t-on du Chofar assis, puis une deuxième fois debout? Pour confondre/troubler le Satan (Lé-Arbeb HaSatan).» [Roch Hachana 16b]. Le Tossot Yom Tov se demande comment le Satan, d'année en année, continue à être troublé. N'a-t-il pas compris que telle est l'habitude des Juifs de sonner du Chofar à Roch Hachana? Plusieurs réponses parmi lesquelles: 1) Le Satan sait combien il est vulnérable: un très léger réveil des Juifs à la Téchouva (que réalise le son du Chofar de Roch Hachana) peut provoquer sa disparition définitive de ce Monde. C'est pour cela qu'il ressent une grande frayeur chaque fois que retentissent les sonneries du Chofar, le Jour de Roch Hachana [Si'hot Moussar]. 2) Le son du Chofar empêche le Satan de s'en prendre aux Juifs, car lorsqu'il entend combien ceux-ci chérissent les Mitsvot (sonnant du Chofar – la Mitsva du Jour – à plusieurs reprises – les «cent sonneries»), ses paroles se ferment d'elles-mêmes [Rachi]. 3) Lorsque le Satan entend le Chofar la première fois, il n'est que partiellement terrifié («troublé et pas troublé»), mais lorsqu'il l'entend une seconde fois, il dit: «C'est certainement le Chofar du Machia'h à propos duquel il est dit: 'En ce jour résonnera le Grand Chofar' (Isaïe 27, 13)» et il pense que le moment est venu pour lui de quitter ce Monde, comme il est dit: «Il [D-ieu] fera disparaître la Mort à jamais [le Satan appelé aussi «ange de la Mort»]» (Isaïe 25, 8). Il est alors si troublé qu'il en oublie de nous accuser (il n'a plus la tranquillité d'esprit pour nous accuser) [Tosfot]. 4) Le Satan sait que la Mitsva du Chofar consiste à réveiller les Juifs à la Téchouva rapprochant ainsi la Guéoula. Aussi, est-il troublé lorsqu'il entend le son du Chofar, car il craint que ce ne soit le Chofar du Machia'h qui annonce la Délivrance d'Israël et la fin de son existence. Bien que dans les années passées, cette Téchouva n'ait pas été parfaitement accomplie, le Satan craint que cette fois-ci les Juifs regrettent intégralement leurs fautes et fassent Téchouva [Kli Yakar]. 5) Le son du Chofar réveille le son du Chofar céleste qui doit sonner pour annoncer la Guéoula, ce qui fait trembler le Satan, qui sait qu'il sera égorgé lors de la venue du Machia'h [voir Soucca 52a] [Arizal]. 6) A Roch Hachana, le Tribunal céleste siège et juge le Monde. Satan se tient sur le côté et examine la liste de ceux qui ont été condamnés à mort. Au moment où les Enfants d'Israël éveillent l'Attribut de Miséricorde grâce aux sonneries du Chofar, tout s'embrouille devant lui et il perd sa liste. Cependant, ceux qui n'ont pas fait Téchouva et qui ont été condamnés, le Roi des rois retire leur fiche et les remet au Satan. Dès qu'il les reçoit, il ne lâche pas prise jusqu'à ce que la sentence soit appliquée. C'est pourquoi tous les Juifs, avec leurs communautés, doivent se défendre contre lui et plus encore, le particulier [Zohar Pékoudé 237b]. 7) Lors des premières sonneries, les Enfants d'Israël font Téchouva et leurs péchés se transforment en mérites (lorsque celle-ci est faite par amour de D-ieu) troublant ainsi le Satan, qui, lors des secondes sonneries, ne sait plus comment agir: accuser les Juifs et prendre le risque que les péchés qu'il va mentionner se transforment aussi en mérites ou ne pas les accuser et faillir à sa mission [Chem Michmouel]. 8) Le son du Chofar affaiblit le Satan devant ses accusations. En effet, il est expliqué dans le Talmud que le Satan travaille en trois étapes: au début, il descend dans le Monde et séduit l'homme jusqu'à provoquer la faute, puis il remonte au Ciel pour l'accuser, et enfin il redescend pour punir ou tuer le fauteur [Baba Bathra 16a]. C'est pourquoi nous sonnons trois «Téroua» pour contrer ses trois initiatives, et c'est alors que D-ieu se souvient des trois Patriarches, qui par leurs mérites, annulent les accusations du Satan [Rokéa'h]. 9) Avant les sonneries du Chofar, l'officiant récite six versets dont l'acrostiche forme les mots «Kra Satan קרע שטן» («déchire [défait] le Satan»), demandant ainsi à Hachem de troubler le Satan afin qu'il ne puisse pas nous accuser en ce Jour de Jugement [Séfer Hatodaa]



La perle du Chabbath

Le Talmud enseigne [Roch Hachana 32b]: «A Roch Hachana, nous ne chantons pas le Hallel. Pour quelle raison? Rabbi Abahou raconte: Les anges officiants demandèrent au Saint béni soit-Il: 'Souverain du Monde, pourquoi Israël ne chante-t-il aucun hymne en Ton honneur à Roch Hachana et à Yom Kippour?' Le Saint béni soit-Il leur répondit: 'Est-il pensable qu'Israël chante des hymnes pendant que le Roi est sur Son Trône de Justice avec, ouverts devant Lui, les Livres où sont inscrits les sentences de Vie et de Mort?'» Pourtant, la demande des anges officiants semble légitime, du fait qu'Hachem se conduit envers Israël, avec bonté et miséricorde. Aussi, lorsque D-ieu voit qu'ils sont coupables, se lève-t-Il de Son Trône de Justice et s'assoit-Il sur Son Trône de Miséricorde. C'est pourquoi, il semblerait logique qu'Israël chante une Chira au Saint Béni soit-Il. A noter, que les anges officiants se préoccupent du chant d'Israël, car ils ne peuvent chanter une louange à D-ieu dans le Ciel, tant que sur Terre, les Juifs n'ont pas entonné un chant à leur Créateur [voir YOUN YAACOV ROCH HACHANA 32b – 'Houlin 91b]. Précisons la réponse de la Guémara. Nos Sages enseignent [Roch Hachana 16a]: «Trois Livres sont ouverts à Roch Hachana, le premier pour les vrais impies, un autre pour les Justes parfaits et un troisième pour les individus moyens. Les justes parfaits sont immédiatement inscrits dans la Livre de la Vie, les méchants immédiatement inscrits dans la Livre de la Mort, quant aux moyens leur jugement est suspendu de Roch Hachana à Kippour, s'ils sont méritants ils sont inscrits pour la Vie, s'ils ne sont pas méritants, ils sont inscrits pour la Mort.» A ce propos, le Zohar enseigne: «Ce jour-là (Roch Hachana), le Livre des Vivants et ceux des Morts sont ouverts. Tenant Israël en estime, Hachem a livré à Son Peuple un secret pour échapper aux accusations célestes. Aussitôt que le Jugement du Monde commence, les Enfants d'Israël sont appelés à susciter la Miséricorde Divine. Comment? Grâce au Chofar, car sa voix s'élève jusqu'au Cieux et éveille le Chofar d'en Haut, ce qui stimule l'Attribut de Miséricorde. Hachem quitte alors Siège de Justice, s'assoit sur celui de la Clémence et prend Son Peuple en pitié. Alors, l'Accusateur ne sait que faire, Israël se repent et le Satan ne peut plus rien devant le Trône de Miséricorde» [Hachmatot Hazohar Béréchit 254]. Cependant, puisqu'au départ Hachem est assis sur Son Trône de Justice, Il est sévère dans Son Jugement. De plus, l'inscription dans le Livre de la Vie n'est pas toujours un bienfait pour l'homme (à plus forte raison l'inscription dans le Livre de la Mort). En effet, lorsqu'Hachem souhaite empêcher le Racha d'accéder au Monde futur, Il récompense ses rares bonnes actions dans ce Monde ci en l'inscrivant dans le Livre de la Vie. C'est la raison pour laquelle nous ne chantons pas le Hallel à Roch Hachana. En revanche, dans les Temps futurs, nous chanterons un 'chant nouveau (Chir 'Hadach) [voir YOUN YAACOV ROCH HACHANA 32b].